artes
Formation Professionnelle

Fiche descriptive générique

Administration

Financer son projet culturel

Version au 25/01/2024

En mode Présentiel ou Distanciel suivant les dates

Maîtriser la méthodologie de montage de projets culturels et les techniques de recherche de financements publics.

PUBLIC CONCERNÉ

Administrateurs et responsables de structures associatives ou de collectivités territoriales en charge du montage de projets culturels.

OBJECTIFS - COMPÉTENCES VISÉES

- Savoir structurer leurs projets culturels
- Être capable d'identifier et évaluer les potentialités de cofinancement et les motivations des différents interlocuteurs
- Savoir solliciter un cofinancement
- Savoir rédiger un dossier de demande de subvention

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable.

MODALITÉS D'ADMISSION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

CONTENU

La traduction du projet culturel en plan d'organisation (opportunité thématique de l'action et du support par rapport aux contraintes de l'environnement, se poser les bonnes questions)

- Le phasage : conceptualisation ; conception ; réalisation-fabrication (accès aux publics) ; accompagnement

Distinction entre objectifs et moyens

- La recherche de l'éligibilité du projet
- Le choix de la structure porteuse du projet culturel (aspects opérationnels, cadre réglementaire et pratiques des partenaires)
- La confrontation avec les contraintes extérieures :
- la contrainte réglementaire
- la contrainte financière
- L'action culturelle : secteur marchand ou secteur non marchand ?
- La subvention (définition, natures, typologies, limites, conditions d'attribution et de versement)
- La recherche des capacités de cofinancement interne et externe de la structure porteuse du projet culturel

La faisabilité conjoncturelle du projet culturel par rapport aux institutions, aux publics, aux partenaires et à leurs motivations

- Rappel du principe du financement croisé
- Les cofinancements issus du secteur public : connaissance des acteurs opérationnels de la Culture (collectivités publiques, etc)
- Les cofinancements issus du secteur privé : principes et diversité
- Connaissance des décideurs (élus et cadres territoriaux, motivations et contraintes)
- Les procédures d'évaluation des demandes de subventions
- À chaque public son financement potentiel, ses motivations, son évolution

Techniques de rédaction du dossier de demande de cofinancements

- Les différents types de dossiers : les dossiers de demande ; le dossier intermédiaire ; le dossier de conclusion

- Rédaction d'un dossier type avec le groupe : l'argumentaire ; le budget ; les courriers d'accompagnement (dépôt, demande de versement des subventions - phase 1, 2 et 3)

FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

BARTHELEMY Philippe
Directeur des Études d'ARTES.
Accompagne des structures culturelles dans la mise en place de leur stratégie de recherche de financements (mécénat, subventions nationales et européennes) et dispense son enseignement aux étudiants de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne depuis 2003.
Concepteur de manifestations culturelles, ses projets ont été plusieurs fois sélectionnés et soutenus par l'Union Européenne dans le cadre du Programme CULTURE.
Ancien directeur de services culturels de collectivités locales, il a été directeur de plusieurs associations gestionnaires d'équipements culturels.
Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles méthodologiques consacrés aux financements culturels (dernières publications) :

- CRÉER UN FONDS DE DOTATION : ASPECTS JURIDIQUES, TECHNIQUES ET OPÉRATIONNELS (décembre 2021). Collection Dossiers d'Experts, Territorial Éditions, ISBN : 978-2-8186-1898-1

- MÉCÉNAT CULTUREL, PARRAINAGE ET CROWDFUNDING (3° édition – mars 2021). Collection Dossiers d'Experts, Territorial Éditions, ISBN13 : 978-2-8186-0186-0

- FINANCER SON PROJET CULTUREL (5° édition – mars 2021). Collection Dossiers d'Experts, Territorial Éditions, ISBN13 : 978-2-35295-484-2

- VALORISER ET ANIMER LE PATRIMOINE DE PROXIMITÉ : GUIDE MÉTHODOLOGIQUE (novembre 2018). Collection Dossiers d'Experts, Territorial Éditions, ISBN13 : 978-2-8186-1486-0

- Contributions à DIRIGER UN SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES, Collection Les Classeurs de la Lettre du Cadre Territorial, Territorial Éditions - ISBN : 978-2-35295-010-3

La direction pédagogique est assurée par BUREAU Cyrille Directeur de l'organisme de formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés d'exemples concrets, échanges d'expériences et analyse de cas concrets proposés par le formateur.

MOYENS ET SUPPORTS

Les salles de formation sont équipées de bureaux, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.
Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.
Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.
Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.
Une attestation individuelle de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 14 participants maximum.

Durée : 4 jours (28 heures de formation, y compris les activités pédagogiques effectuées à distance)
Tarif public : 2 550 euros, net de taxes, par participant

Tarif spécifique : 1 450 euros, net de taxes, par participant, destiné aux personnes physiques (indépendants, intermittents…), aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants

Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.

Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de 91 % *(taux de répondants 0 % à la date du 06/02/2024)*

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation. D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande. Notre organisme de formation est doté d'un référent handicap qui peut étudier avec vous les différents aménagements de votre projet de formation.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

artes

Formation Professionnelle

www.artes-formations.fr
bonjour@artes-formations.fr

Tél : 02 40 20 35 35

16 rue Fouré
44000 NANTES

Déclaration d'activité de formation numéro 52 44 04 700 44 enregistrée auprès du préfet de la Région des Pays de la Loire
ARTES Formations SARL au capital social de 30 000 € - SIRET : 483 355 905 00058 - Code APE : 8559A